

## Année scolaire 2025 / 2026

### TARIFS SERVICE ENFANCE

#### Accueils de Loisirs Sans Hébergement et Mercredis après-midi :

Quotient Familial	TARIF à la SEQUENCE			
	journée AVEC repas	journée SANS repas	1/2 journée AVEC repas	1/2 journée SANS repas
<b>400 € ≤</b>	10.46 €	9.25 €	8.15 €	6.50 €
<b>401 à 600 €</b>	10.79 €	9.58 €	8.48 €	6.83 €
<b>601 à 800 €</b>	11.45 €	10.13 €	9.31 €	7.24 €
<b>801 à 1000 €</b>	12.88 €	11.51 €	10.62 €	8.40 €
<b>1001 et 1200 €</b>	14.09 €	12.58 €	11.63 €	9.12 €
<b>1201 à 1600 €</b>	14.64 €	13.76 €	12.61 €	9.74 €
<b>1601 € et 2000 €</b>	14.91 €	14.06 €	12.88 €	9.95 €
<b>2001 € et +</b>	15.23 €	14.31 €	13.10 €	10.16 €
<b>Extérieurs à la commune (hors ULIS)</b>	17.62 €	15.96 €	14.75 €	11.78 €

#### Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole (matin, midi et soir) :

Quotient Familial	TARIF à la SEQUENCE		
	MATIN	MIDI (compte Mairie)	Soir
<b>400 € ≤</b>	0.44 €	0.72 €	0.66 €
<b>401 à 600 €</b>	0.46 €	0.72 €	0.69 €
<b>601 à 800 €</b>	0.56 €	0.77 €	0.85 €
<b>801 à 1000 €</b>	0.63 €	0.83 €	0.95 €
<b>1001 et 1200 €</b>	0.70 €	0.94 €	1.06 €
<b>1201 à 1600 €</b>	0.77 €	1.10 €	1.16 €
<b>1601 € et 2000 €</b>	0.81 €	1.10 €	1.22 €
<b>2001 € et +</b>	0.88 €	1.10 €	1.32 €
<b>Extérieurs à la commune (hors ULIS)</b>	1.10 €	1.32 €	1.65 €

Les Tarifs ci-dessus seront appliqués sur justificatif du Quotient Familial fourni par la C.A.F ; à défaut, le tarif le plus élevé sera appliqué, sans possibilité de rétroactivité.

Paiements possibles :

- Chèques bancaires ( dans la boîte à lettre des A.L.A.E, voie postale ou bureau de la direction)
- Chèques C.E.S.U, chèques vacances ou espèces (exclusivement au bureau de la direction)
- e.CESU ou paiement en ligne

Prises en charges possibles :

- Carte vacances et loisirs (fournie par la CAF et uniquement applicables sur les journées vacances)
- Attestation de prise en charge par un C.E